

# La Gazette des Comores

Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18<sup>ème</sup> année - N° 3017 - Lundi 09 Octobre 2017 - Prix : 200 Fc

ÉPIDÉMIE DE LA PESTE À MADAGASCAR

## Les Comores suspendent le trafic des petits bateaux en provenance de Madagascar

**L**a vice-présidence en charge des transports vient de sortir une note relative aux mesures d'urgence à prendre pour prévenir l'introduction de la peste qui sévit actuellement à Madagascar. Toutes les agences aéroportuaires du pays sont concernées et il s'agit de suspendre le trafic des petits bateaux en provenance de Madagascar transportant des marchandises alimentaires.

LIRE SUITE PAGE 3

SESSION PARLEMENTAIRE D'OCTOBRE

### Ouverture sur fond de tension

LIRE PAGE 3

FEUILLE DE ROUTE ENTRE LES  
COMORES ET LA FRANCE

### Le Comité Maoré demande la suppression du Visa Balladur

LIRE PAGE 2

Prières aux heures officielles  
Du 06 au 10 Octobre 2017

Lever du soleil:

05h 51mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fadjr : 04h 35mn

Dhouhr : 11h 59mn

Ansr : 15h 18mn

Maghrib: 18h 06mn

Incha: 19h 20mn



**UNION DES COMORES**  
Unité - Solidarité - Développement

جمهورية القمر المتحدة  
وحدة - تضامن - تنمية

Vice-Présidence chargé du Ministère des Transports,  
Postes et Télécommunications, des Technologies  
de l'Information et de la Communication

نيابة الرئاسة المكلفة بوزارة النقل،  
البريد والاتصالات وتشجيع التكنولوجيا الحديثة  
والمعلومات

*Le Secrétaire Général*

Note circulaire relative aux mesures d'urgence à prendre pour prévenir l'introduction de l'épidémie de peste sévissant à Madagascar dans le pays,

Aux responsables des agences nationales de l'aviation civile et de la météorologie et des affaires maritimes (ANACM et ANAM) à la directrice générale de l'autorité portuaire des Comores (APC), au Directeur Général de Com'air, aux Directeurs des aéroports, et des Ports, aux responsables des concessions portuaires.

A compter de la date de signature de la présente directive,

Les mesures suivantes, non exhaustives et pouvant évoluer en fonction du développement de l'épidémie, sont applicables aux moyens de transports, aux personnes et aux marchandises en provenance de Madagascar:

- Un certificat phytosanitaire, attestant que la marchandise a été désinfectée contre la peste est exigée pour toute marchandise transportée en conteneur ou par fret aérien.
- Une zone de quarantaine, sera instaurée au niveau des ports et aéroports du pays pour permettre au service phytosanitaire de procéder à la désinfection des marchandises en provenance de Madagascar.
- L'importation de denrées alimentaires périssables ne pouvant supporter la quarantaine, est suspendue jusqu'à la levée par l'OMS des mesures spécifiques appliquées aux zones concernées par les épidémies.
- La désinfection des aéronefs en provenance du territoire malgache avec des produits spécifiques pour ce genre d'épidémie est obligatoire et à la charge des compagnies aériennes.
- Une fiche de suivi des personnes provenant de Madagascar sera instituée pour permettre l'observation par les services en charge de la santé publique, de l'évolution de leur état de santé. Elle sera élaborée en collaboration avec la direction générale de la santé.

Note d'interdiction du trafic des petits bateaux en provenance de Madagascar

## FEUILLE DE ROUTE ENTRE LES COMORES ET LA FRANCE

# Le Comité Maoré demande la suppression du Visa Balladur et la dissolution du HCP

*Le tout nouveau bureau du Comité Maoré s'est exprimé sur la signature de la feuille de route entre les Comores et la France pour la libre circulation à Mayotte. Le président du comité demande la suppression de manière définitive du visa Balladur mais aussi de la dissolution du HCP.*

Le Comité Maoré n'a pas perdu beaucoup de temps pour réagir sur la feuille de route signée à Paris le mois dernier entre les Comores et la France sur la libre circulation à Mayotte. Le tout nouveau bureau reste convaincu que le visa Balladur tue beaucoup et met en cause l'intégrité territoriale et l'unité nationale du pays. « Nous voulons tout simplement sa suppression, déclare Faouzi Ahamada,

le président du Comité Maoré. On nous dit que le visa sera gratuit mais c'est faux ».

Sur la gratuité du visa, ce dernier a montré que le visa sera réservé à l'élite comorienne et que la situation restera toujours inchangée. Autre aspect, le Comité Maoré demande au ministre des affaires étrangères de rendre publique la feuille de route signée avec son homologue français. « La feuille de route ne peut pas rester dans l'ombre. Ce sont des accords signés entre les 2 parties et les comoriens ont le droit de connaître le contenu. On veut savoir ce qui a été mis à la table pour aboutir à cette feuille de route », poursuit-il.

Le Comité Maoré demande aussi la dissolution du Haut Comité Paritaire (HCP) qui selon eux ne



Membres du bureau du Comité Maoré devant la presse

joue aucun rôle dans la résolution du contentieux territorial entre La France et les Comores. « Le HCP est devenu aujourd'hui comme un instrument pour la France pour faire

semblant que le dossier avance. Mais en réalité, ça ne sert pas les intérêts du pays », dit-il, avant d'ajouter que « s'il y a une médiation à faire, le dossier doit retourner sur la

scène internationale. C'est à l'Onu que tout doit se jouer ».

Ils demandent aussi à l'Etat comorien de prendre leurs responsabilités et ne pas subir à chaque fois devant la France. « Rien que le fait de différer la feuille de route de manière unilatérale, c'est un dés-honneur pour notre gouvernement », lance Ahmed Djaffar Guigui, membre du nouveau bureau du Comité Maoré. Dans la feuille de route, il est dit que l'Etat comorien devrait assurer le contrôle des frontières. Une mauvaise idée selon les conférenciers. « Si le gouvernement accepte, cela revient à dire que les forces de l'ordre devraient refouler des comoriens de leur propre territoire. Et ça sera inacceptable », conclut-il.

Mohamed Youssouf

## POLITIQUE

## La CRC obtient l'adhésion d'un allié de poids

*A partir de samedi dernier, Chamasse est devenu officiellement membre de la CRC, devant le gratin du cabinet présidentiel. Et le parti au pouvoir fait grand cas de cette adhésion. Qu'est-ce que le régime d'Azali attend justement de cet homme issu de la diaspora, pour lui accorder autant d'importance ?*

Il a mouillé son maillot pour Azali. Bien qu'il ne soit pas un soutien de la première heure, son apport au candidat de la CRC (Convention pour le renouveau des Comores) depuis le deuxième tour des élections présidentielle de 2016 a été on ne peut plus capital. Son accoutumance à sa nouvelle famille d'accueil, sans ambages (il était, auparavant, le directeur de campagne de Hamada Fochowa, candidat malheureux dès le premier tour des élections des gouverneurs à Ngazidja). Sans poste au sein du régime, d'aucuns croyaient qu'il était jeté aux oubliettes, comme un vieux chiffon. Que nenni !

Hamidou Ali, célèbre sous le

surnom de Chamasse est un orateur de talent incontournable. Ceux qui ont suivi de près les meetings du candidat Azali doivent en avoir gardé un souvenir. Ce jeune prédicateur issu de la diaspora et qui s'est engagé en politique pour la première fois aux côtés de Hamada Fochowa, est doté des qualités d'éloquence et de persuasion indéniables. Au moment où le régime peine à se défendre devant une opinion qui tire à boulets rouges, Chamasse devrait apporter une bouffée d'air dans la communication du principal parti de la majorité présidentielle.

Ce sont d'ailleurs les attentes du directeur de cabinet du chef de l'Etat, ne serait-ce qu'à demi-mot, lors de la cérémonie officielle qui s'est tenue à Nioumadzaha Bambao, village natif de Chamasse, samedi 7 octobre dernier : « Je suis très heureux d'avoir quelqu'un comme Chamasse dans la CRC. Peut-être nous réveillera-t-il ». En effet, parce que les bras d'Azali semblent en léthargie, hormis lui Belou (le directeur de cabinet) et le conseiller en communication du chef de l'Etat.

Mais si Chamasse s'est jeté dans l'arène politique, ce n'est pas pour avoir une place au paradis. Comme tout allié politique, il cherche à obtenir un poste. D'où sa [trop] longue patience depuis qu'il est revenu de France où il a laissé toute une famille. « Certes depuis que je suis rentré je ne travaille pas. Mais soyez rassurés, le chef de l'Etat tiendra parole », a-t-il déclaré à ses sympathisants qui se demandent sans cesse si vraiment il n'était pas oublié.

Même ton pour le directeur de cabinet du chef de l'Etat qui a sorti l'adage selon lequel « patience et longeur de temps font plus ni que force ni que rage ». « Quoique ce qu'on dit ici et là, Azali n'oublie jamais une promesse. Et donc il n'a pas oublié Chamasse ».

Dans cette cérémonie, on a noté la présence de Soulaïmana Ahmed Conseiller du président chargé des affaires coutumières, Ibrahim Souef secrétaire général adjoint de la CRC,

Fundi Farahane père spirituel du chef de l'Etat, Nassurdine Ali Mhoumadi secrétaire général de l'université, Mmadi Moindjié ancien directeur général du journal Al-fajr... Dans les discours, Chamasse comme Belou ont abordé la question des Assises nationales, que le nouvel adhérent de la CRC qualifie de « portail vers l'émergence ».

Toufè Maecha



unicef for every child

Date : 27 septembre 2017

Dossier Réf. No.: UNICEF/OPS/2017/214

### AVIS DE VENTE AU PLUS OFFRANT

L'UNICEF propose une vente au plus offrant en l'état d'un lot de matériel qui comprend du matériel informatique.

#### REMARQUES

1. Ce matériel proposé est exposé au bureau de l'UNICEF à Moroni, sis à Hamramba, Maison des Nations Unies. Pour avoir de plus amples informations, veuillez contacter Mme Assana BOINALI au Bureau de l'UNICEF (pour visite et liste du matériel).

2. Les visites peuvent avoir lieu, à partir du 10 octobre 2017 tous les jours ouvrables de 9H00 à 11H00.

3. Nous vous informons que cette vente n'est ouverte qu'aux adultes.

4. Une urne pour recevoir les soumissions est installée à la salle d'attente du bâtiment B et celles-ci peuvent être reçues jusqu'au 13 octobre 2017 à 11H30 au plus tard. Il est demandé aux soumissionnaires de bien indiquer leurs noms, prénoms et adresse complète avec le numéro de téléphone où ils pourront être joints. En outre, l'indication suivante devra être mentionnée sur la partie externe de l'enveloppe : « matériel réformé – A n'ouvrir que par le comité PSB ». Toute enveloppe non scellée sera rejetée.

Les soumissions doivent être faites par lot selon votre souhait.

Les biens seront vendus en l'état et l'UNICEF se réserve le droit de retenir en priorité toute proposition d'achat qui lui serait intéressante.

Le paiement se fera au comptant auprès de l'Unité des Finances & de l'Administration et un accusé de réception sera remis immédiatement à l'acquéreur.

L'enlèvement pourrait alors avoir lieu et aucun recours ne devra être adressé à l'encontre de l'UNICEF après acquisition des biens.

Fait à Moroni, le 27 septembre 2017

Signé  
Mr Alain Joseph TOKAM MAMBOU  
Chef des Opérations



Hamidou Ali célèbre sous le surnom de Chamasse au milieu rejoint la Crc

## EPIDÉMIE DE LA PESTE À MADAGASCAR

## Les Comores suspendent le trafic des petits bateaux en provenance de Madagascar

Après les mesures du ministère de la santé à mettre en place contre l'épidémie de la peste dans notre pays, c'est au tour de la vice-présidence en charge des transports de faire autant. Une note relative aux mesures d'urgence à prendre pour prévenir l'introduction de l'épidémie vient d'être publiée. Cette note concerne toutes les agences aéroportuaires du pays mais aussi

des responsables des concessions portuaires du pays. La vice-présidence en charge des transports exige un certificat phytosanitaire attestant que toutes les marchandises ont été désinfectées contre la peste pour toutes marchandises transportées par container ou par fret aérien. Une zone de quarantaine sera instaurée dans les ports et aéroports du pays.

La désinfection des aéronefs en

provenance du territoire malgache est obligatoire avec des produits spécifiques pour ce genre d'épidémie et il sera à la charge de la compagnie aérienne. A cela s'ajoute une fiche de suivi des personnes en provenance de Madagascar instituée pour permettre l'observation par les services en charge de la santé publique de l'évolution de leur état de santé. La vice-présidence en charge des transports

suspend le trafic pour les petits bateaux transportant des marchandises alimentaires, notamment en vrac jusqu'à ce que l'OMS ait levée les mesures appliquées aux zones aéroportuaires frappées par l'épidémie.

Les directeurs généraux de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANACM), de l'Agence Nationale des Affaires Maritimes (ANAM), de l'Autorité Portuaires

des Comores (APC), de l'Aéroport International Moroni Prince Said Ibrahim (AIMPSI) sont appelés à mettre en œuvre ces mesures et les faire respecter. Des pénalités allant jusqu'à la destruction des marchandises et à l'arraisonnement des moyens de transports contrevenant seront appliquées conformément à la loi.

Mohamed Youssouf

## SESSION PARLEMENTAIRE D'OCTOBRE

## Ouverture sur fond de tension

Le président de l'Assemblée nationale a ouvert la dernière session parlementaire de l'année. Une session généralement réservée à l'examen du projet de loi des finances de l'année prochaine et qui se présente d'après lui du perchoir dans un contexte socio-économique encourageant.

"L'examen du projet de loi des finances 2018 va se faire dans un contexte marqué à la fois par des signes peu favorables et des facteurs plutôt encourageants dans les domaines économiques et au niveau des secteurs sociaux", a d'emblée déclaré Abdou Ousseni président de l'Assemblée nationale à l'occasion de l'ouverture de la dernière session parlementaire de l'année.

M. Ousseni citant un rapport du Fmi très alarmiste au niveau de certains indicateurs l'endettement, les



Ouverture de la session parlementaire d'octobre 2017

dépenses publiques (...) le faible niveau de recouvrement des recettes fiscales. Un contexte à l'en croire, qui a conduit le gouvernement comorien à revoir ses ambitions en termes de budget. Autre point que soulève le président de l'Assemblée

est l'éducation dont les résultats qu'il qualifie de catastrophiques pourraient être expliquées en partie par la perturbation du calendrier scolaire du aux mouvements de grève frappant le secteur.

« Cette situation d'échec qui per-

sure doit nous interpeller tous, pouvoir publics, élus nationaux, insulaires et municipaux, parents d'élèves et enseignants », a-t-il déclaré, saluant la révision à la hausse de la subvention que l'État apporte à l'université des Comores compensant la baisse des droits d'inscription. « Tenant compte de ces efforts louables venant du gouvernement, j'exhorte les organisations syndicales du secteur de l'éducation dont il faut reconnaître la légitimité des revendications, à faciliter la reprise des cours tout en persévérant dans les négociations », a-t-il indiqué.

« Si la situation n'est pas tout rose, elle n'est pas non plus tout noir », a-t-il tenté de tempérer, évoquant des signes encourageants que ce soit dans le secteur du transport avec la résolution de la crise des compagnies aériennes mais surtout sur l'énergie. « L'amélioration de la situation énergétique se poursuit malgré

quelques perturbations imputées à la vétusté du réseau de distribution », a-t-il indiqué, saluant de nouveau la tenue en août dernier des assises nationales sur l'énergie visant à engager le pays vers l'indépendance énergétique.

Autre signe d'encouragement pour le président du perchoir du palais du peuple l'interconnexion entre les deux opérateurs de la téléphonie mobile, l'inauguration de l'hôpital de Bambao Mtsanga et le projet sur la construction de l'hôpital El-Maarouf, « la volonté clamée par le chef l'État déclarant l'année 2017, celle de l'aménagement des routes ». Il faut noter que cette dernière session de l'année était précédée par une session extraordinaire pour l'examen du budget rectificatif adopté dans des conditions controversées.

Maoulida Mbaé

## NOUVEAU CODE DE L'INFORMATION

## La première mouture validée

L'avant projet de loi portant code de l'information a été revu et validé au cours d'un atelier qui a rassemblé les principaux acteurs des médias ainsi que des consultants nationaux et un expert international. Dernière ligne droite avant d'être soumis aux députés pour adoption.

La boucle est bouclée pour l'avant proposition de loi sur la communication après sa validation qui a nécessité deux jours d'échange et discussion entre les acteurs des médias. « Nous arrivons aujourd'hui au terme d'un long processus de maturation. Le texte que vous allez étudier, adopter et valider reprend les grands principes du premier code de l'information, adopté en 1994 », a déclaré à l'ouverture de l'atelier, Mohamed Boudouri président du conseil national de la presse et de l'audiovisuel (Cnpa) pour qui la loi de 1994 avait besoin de toilettage pour diverses raisons.

« L'atelier de présentation et de validation de la proposition de loi sur la régulation des médias (...) est le fruit d'un travail de réflexion, de consultation et d'expertise conduit avec rigueur et constance depuis 2015 par le Cnpa en concertation avec les acteurs des médias de l'Union des Comores et avec l'assistance technique de l'ECES », a rappelé le représentant de l'Union Européenne à Moroni. D'après-lui, « la proposition de loi répond aux attentes du gouvernement et du peuple comorien tel qu'exprimées dans la constitution de l'Union des Comores ».

Pour Mohamed Daoud ministre de l'intérieur, la révision du code de l'information s'inscrit dans un contexte où le cadre réglementaire des médias est condamné à suivre les mutations de la technologie et l'évolution du secteur de l'information et de la communication. « Ce projet de texte de loi est le fruit de plusieurs volontés réunies autour

d'un objectif commun : doter le pays d'un cadre légal des médias. Afin de répondre aux exigences technologiques modernes et continuer à garantir les libertés démocratiques et le droit de l'information », a-t-il déclaré.

Et d'ajouter : « depuis l'accession du président Azali Assoumani à la magistrature suprême de l'Union des Comores son gouvernement accompagne le secteur de l'information et un effort général de restructuration est engagé. Cet effort porte sur le renforcement des leviers institutionnels, politiques et économiques. Or s'il existe un domaine dominé aujourd'hui par le non droit, c'est celui des médias ». « Doter le pays un tel document avec la participation de tous les acteurs du secteur, nous paraît capital pour la marche du pays vers l'émergence », dira-t-il.

« Ce projet a comme objectif de contribuer au renforcement de la souveraineté électorale de l'Union des Comores à travers la consolida-

tion des compétences techniques et opérationnelles aux institutions chargées des élections », rappellera Gorka Gamarra. Ce chef du projet ECES aux Comores qui annonce la planification d'autres activités formulées par le Cnpa bénéficiant de l'appui de son projet notamment la

formation qui sera destinée aux institutions étatiques et non étatiques sur le nouveau cadre l'égal une fois qu'elle sera votée par l'assemblée.

Maoulida Mbaé



Participants à l'atelier de validation du projet de code de l'information

## SIGNATURE DE LA CONVENTION D'INTERCONNEXION

**L'ANRTIC met en demeure Comores Télécom pour 30 jours**

*Depuis plus de deux mois, l'interconnexion entre Comores Télécom et Telco n'est toujours pas effective dans sa totalité. Sur une décision de l'ANRTIC, les deux opérateurs devraient signer la convention vendredi dernier mais Comores Télécom ne s'est pas présenté. Le régulateur a décidé de mettre en demeure la société historique des télécommunications pour 30 jours.*

**L**a question de l'interconnexion entre Comores Télécom et Telco reste toujours d'actualité. Depuis plus de deux mois, l'interconnexion entre l'opérateur historique et son concurrent reste inachevée. Vendredi dernier, les deux opérateurs de téléphonie mobile aux Comores étaient appelés par le régulateur à signer la convention sur l'interconnexion. Comme d'habitude, seul Telco s'est

présenté pour signer. Face à cette situation, l'Autorité Nationale de régulation des TIC prend les choses en main et lance une procédure de mise en demeure de 30 jours contre Comores Télécom. « Nous sommes arrivés à un stade où nous devons nous interposer. Actuellement, seuls 40% du volume est acheminé entre les deux opérateurs et ce n'est pas l'interconnexion qu'on attendait », explique Taoufik Mbae, le directeur

technique chargé de la régulation à l'ANRTIC.

Le régulateur donne 30 jours à Comores Télécom pour se conformer aux textes en vigueur sous peine d'amende. « A tout moment, Comores Télécom peut se présenter et signer la convention. Dans le cas contraire, elle sera sanctionnée et encourt une amende de 5% de son chiffre d'affaires », poursuit-il. Pour cette première procédure de l'ANRTIC contre Comores Télécom, il s'engage à aller jusqu'au bout pour protéger les opérateurs eux mêmes, le consommateur mais aussi l'Etat. « Si on reste sans réaction, il y aura un manque à gagner pour les deux opérateurs mais aussi l'Etat. Ce dysfonctionnement est préjudiciable à l'économie du pays », avance-t-il.

Au départ, chaque opérateur avait proposé un modèle de convention que l'autre partie avait rejeté.

Pour apaiser les tensions, l'ANRTIC a proposé un autre modèle que les 2 parties ont accepté et sur lequel ils se sont mis d'accord, mais il y a eu un point de désaccord au sujet du partage de la tranchée sous terraine Alvéol reliant Telco Oasis vers Comores Télécom Volo Volo. « Selon les bonnes pratiques et la réglementation en matière de régulation, ce canal est critique et partagé par tous les opérateurs. Mais Comores Télécom ne voit les choses dans cette logique. Ils veulent mettre cette infrastructure en location et en tirer des profits. Une proposition que l'ANRTIC a refusé », dit-il. Les deux opérateurs étaient appelés à signer les clauses où ils s'étaient mis d'accord et laisser la partie réservée à l'Alvéole pour un avenant à signer après un mois de négociation.

Mohamed Youssouf

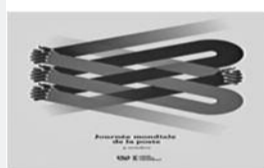
**Les petites Annonces de La Gazette**

**Adressez-vous au Service  
ANNONCES CLASSÉES**

**La Gazette des Comores  
Moroni Badjanani**

**Tél. : 773 91 21 BP 2216**

**E-mail: la\_gazette@comorestelecom.km**

**Journée mondiale de la poste - 09 Octobre 2017**

La Journée mondiale de la poste est célébrée chaque année le 9 octobre. Cet événement a été institué lors du Congrès postal universel de Tokyo en 1969 pour marquer la date anniversaire de la fondation de l'Union postale universelle (UPU) en 1874. L'objectif de la Journée mondiale de la poste est de sensibiliser les particuliers et les entreprises au rôle de la poste dans leur vie quotidienne et à sa contribution au développement socio-économique mondial.

C'est aussi l'occasion pour les postes de promouvoir leurs produits et services postaux pour jouer leur rôle primordial d'appui au développement économique et social du pays et de lutter contre la pauvreté.

Le thème de cette année désigne les trois piliers stratégiques de l'UPU, à savoir l'innovation, l'intégration et l'inclusion.

**INNOVATION** : pour rester pertinentes dans le contexte évolutif des technologies de la communication et rester un pilier incontournable de facilitateur de la communication

**INTEGRATION** : des connaissances et des processus, qui donnent lieu à des services intégrés et abordables pour tous. Les services postaux doivent s'adapter et redéfinir des nouvelles approches qui correspondent au mieux au marché de la communication du 21e siècle

**INCLUSION** : connecter et inclure les habitants de par le monde.

Telles sont les missions fondamentales des postes pour assurer un service de qualité et sûr.

La Poste des Comores lance un appel à ses partenaires et à ses clients pour relever ce défi.

## BASKET-BALL : REGROUPEMENT RÉGIONAL (MOILI)

## Le niveau existant nécessite un effort soutenu

*Sous la houlette de l'infatigable expert international, les regroupements régionaux se succèdent. A Moili, Amad Tombovelo Achiraf est reconnaissant de l'accueil chaleureux réservé à son égard, de l'ouverture aux échanges dont ont fait preuve les autorités politiques, militaires et sportives et de l'enthousiasme manifesté par les sportifs, âges et sexes confondus. « Le regroupement s'est déroulé à Fomboni. Un temps radieux et une ambiance formidable étaient au rendez-vous », se réjouit l'expert.*

Les regroupements régionaux se succèdent dans l'Archipel. A Moili fin septembre dernier, Tombovelo a été accueilli par le directeur régional du sport et le secrétaire général du gouvernorat. « L'entretien avec le patron de l'île et le colonel Hartihi, était riche. Ils se sont montrés attentifs aux efforts nécessaires pour la promotion de la discipline dans l'île », explique l'expert. Parti pour un état des lieux, Amad est séduit par l'engouement exprimé par la communauté basket-balistique. Un

mini-recyclage avec les arbitres, conclu par un match amical, a eu lieu.

« J'ai constaté qu'il y a beaucoup d'actions à entreprendre, surtout au niveau de l'encadrement du staff administratif et technique. Les jeunes sont motivés. Ils se contentent des infrastructures vétustes pour se divertir. Ici, il n'y a pas de compétition ». Une Ligue fantôme est censée organiser un championnat. Le planning est classé aux calendes grecques. « Sans ligue, aucune compétition officielle ne sera possible. C'est une urgence », déclare Amad.

#### Allisop et Joclar, reposez en paix

Du coup, le projet de mettre en place un centre de perfectionnement restera utopique. A Mkazi, chez-lui, où la discipline est inexistant, notre interlocuteur Achiraf a promis de faire quelque chose. « Je suis surpris d'apprendre que dans mon village, le basket-ball n'est pas pratiqué. Cela me rend triste. Je ne resterai pas les bras croisés ». En guise de conclusion, il a pensé aux deux



L'expert malgache comorien de retour de Moili

entraîneurs morts récemment. « Je présente mes condoléances les plus attristées aux familles biologiques et sportives de mes deux collègues entraîneurs, morts en ce mois d'octobre 2017 ». Pour rappel, le Malgache Joclar Rakotonirainy Ratsimandresy Emile, coach de Fomboni Football club de Mohéli (Comores) a succombé à Moroni,

suite à une complication rénale. Alix Allisop, entraîneur de Beauvallon Basket-ball Club (Seychelles), en séjour sportif à Antananarivo : Coupe des Clubs Champions de l'Océan indien, Afrique-Zone 7, est mort, victime de la peste. Paix à leur âme.

Bm Gondet

**La Gazette des Comores**  
**Directeur général**  
 Said Omar Allaoui  
**Directeur de la publication et**  
**Rédacteur en chef**  
 Elhad Said Omar  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 Maoulida Mbaé  
 Al-hamdi Abdillah  
 Mohamed Youssouf  
 M.I.M Abdou  
 Toufé Maecha  
**Chronique Sportive**  
 B.M. Gondet  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Secrétaire de rédaction**  
 Sanaa Chouzour  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Rahamatouallah Youssouf  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Said Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

unicef  for every child

## IS DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL (FEMME / HOMME)

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) à Moroni souhaiterait recruter un consultant national (femme / homme) pour la réalisation d'une formation en communication interpersonnelle et communication de groupe dont voici les détails.

**Statut du poste :** Consultant National  
**Superviseur du poste :** Chef des Opérations

**Lieu :** Moroni, Union des Comores  
**Durée :** 8 jours

**Date limite de réception des offres :** 12 Octobre 2017

### 1. OBJECTIFS

L'objectif de cette consultation est de renforcer les compétences du staff de l'UNICEF en termes de communication interpersonnelle et communication de groupe à travers une formation de groupe de 2 jours maximum.

### 2. ETENDUE DU TRAVAIL

Le/la consultant(e) sélectionné (e) pour ce travail devra préparer l'agenda et le contenu de la formation. Le/la consultant (e) devra faciliter et animer la formation et rédiger un rapport succinct sur le déroulement de la formation, incluant des recommandations réalistes et à court terme afin que chaque staff de l'UNICEF améliore sa compétence en matière de communication de groupe et interpersonnelle.

### 3. DUREE DU TRAVAIL

La formation aura lieu du 31 octobre au 1er novembre 2017.

La formation, incluant tous les staffs de l'UNICEF ne devra pas durer plus de 2 jours.

Il est anticipé que 4 jours de travail seront nécessaires à la préparation de la formation, ainsi que 2 jours de travail suivant la formation afin de rédiger le rapport de formation. Ceci inclut le partage du rapport brouillon pour commentai-

re, et finalisation du rapport incluant les commentaires du bureau.

### 4. ORIENTATION METHODOLOGIQUE

Le/la consultant (e) est libre d'organiser l'agenda des 2 jours de formation.

Cependant, les horaires de la formation devront être alignés avec les horaires du bureau : c'est-à-dire à partir de 8h00 et pas plus tard que 17h00.

### 5. COMPETENCES DU CONSULTANT

\* Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau maîtrise ou plus en sciences du comportement social, (sociologie, anthropologie, psychologie, éducation) ou en communication sociale ou organisationnelle ;

\* Avoir au Minimum cinq ans d'expérience professionnelle dans la planification et la réalisation des formations de groupe dans le domaine de la communication interpersonnelle ou communication effective ;

\* Avoir une expérience minimale de trois ans dans l'élaboration des plans de formation, ainsi que la facilitation et/ou l'animation des formations de groupe au sein des organisations (Nations Unies, UE, ONGs, Ambassades/Consulats, entreprises de secteur privé de renom) et administrations publiques basées en Union des Comores ;

\* Avoir une parfaite maîtrise du français aussi bien à l'écrit qu'à l'orale (la connaissance de l'anglais serait un atout) ;

\* Aptitudes à communiquer de façon claire et audible et à utiliser des techniques simples pour passer des messages.

### 6. SOUMISSION

Les consultant(e)s intéressé(e)s par le présent appel d'offre sont prié(e)s de postuler/déposer leurs candidatures en ligne, sur la plateforme de recrutement de l'UNICEF où le

présent avis, est publié :  
<https://www.unicef.org/about/employ/?job=>

Les soumissions, uniquement reçues en ligne, sur la plateforme de recrutement d'UNICEF, (adresse ci-dessus), devront être constituées d'une offre technique et d'une offre financière adressées à Monsieur le Représentant Résident de l'UNICEF Comores à Moroni.

Ils prendront soin de joindre les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation
- Un CV
- Copie des diplômes et attestations les plus pertinentes
- Une proposition financière
- Au moins deux copies d'un rapport final relatives à deux consultations récentes pertinentes en lien avec l'objet de la présente consultation (préciser les organismes bénéficiaires et les références des points de contact dans ces organismes).

**Les soumissions se feront uniquement en ligne, sur la plateforme de recrutement de l'UNICEF dont le lien est indiqué ci-dessous :**

<http://jobs.unicef.org/cw/en-us/job/507595?ApplicationSubSourceID>

**Par ailleurs, les candidats peuvent accéder aux Termes de Référence (TDRs) complets de la consultation en cliquant sur le lien suivant.**

[https://unicef-my.sharepoint.com/personal/awcheikhali\\_unicef\\_org/\\_layouts/15/guestaccess.aspx?docid=1f333913edb994135a970776455143576&authkey=AeJwZiix0spCkVwgvGEKgd0](https://unicef-my.sharepoint.com/personal/awcheikhali_unicef_org/_layouts/15/guestaccess.aspx?docid=1f333913edb994135a970776455143576&authkey=AeJwZiix0spCkVwgvGEKgd0)

## FOOTBALL : MATCH AMICAL EN TUNISIE

## Match de test concluant pour les Cœlacanthes

En match amical le 6 octobre dernier en Tunisie, même relativement dominés, les Cœlacanthes ont réussi à morceler les ambitions des Mourabitounes. Après une 1ère période, pleine de suspense, Youssouf Mchangama a morcelé les ambitions des Mauritiens (86e, 1-0). Cette victoire a suscité une grande ovation chez les spectateurs, auditeurs et téléspectateurs et constitue un élan vers d'autres exploits. Félicitation les gars !

Pour rappel, Comores et Mauritanie sont éliminés des qualifications du Mondial « Russie 2018 ». En perspective à d'autres prestigieuses échéances, les deux adversaires s'efforcent de désenvoûter une guigne surmontable, en multipliant les matches de repérage. Dans cinq mois, les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2019 regrouperont divers prétendants à la qualification. A défaut d'une grande qualité de jeu, les protégés du coach Amir Abdou ont montré une homogénéité et un réalisme encourageant.

Le buteur du jour Youssouf Mchangama a montré l'exemple (1-

0). Cette courte victoire illustre le boom enregistré par les Cœlacanthes, un boom qui préoccupe toute une communauté footballistique. Joint par téléphone depuis la Tunisie, le confrère circonstanciel, Ben Amir, élément influent du staff administratif des Cœlacanthes, exprime une réelle satisfaction. « Ce résultat avait préoccupé tout le monde. Pendant toute la semaine, staff technique et joueurs se sacrifiaient aux entraînements. Les nouveaux ont pu s'adapter au rythme des anciens. On a rêvé d'un exploit. Il s'est concrétisé. L'équipe entière a répondu aux attentes escomptées ».

#### Madagascar vaincu mais non invincible

Sur le niveau des Mourabitounes, notre interlocuteur enchaîne : « Nous avons un sélectionneur qui bosse beaucoup. Il est conscient que l'adversaire, qui a battu de grandes équipes, est en progression. Il y a 5 ans de cela, il occupait la 198e place de la Fifa. Aujourd'hui, il respire à la 90e, loin devant nous (140e) ou presque. Le match était difficile, compte tenu



Les vaillants Coelacanthos remercient le public pour ses ovations

d'un effectif réduit par l'absence des Mayele et d'autres éléments clefs ». La stratégie du 6 octobre dernier est-elle la bonne ? « Bonne ou moyenne, une orientation de jeu ne peut pas être définitive. Beaucoup de paramètres entrent en jeu. En clair, une stratégie change en fonction des joueurs disponibles, du système de jeu adopté par l'adversaire, du climat et même du terrain. Au stade El-Menzah, un gros vent a empêché les deux équipes de construire le jeu selon le schéma

planifié. Tout relève de l'observation du staff technique ».

Le test effectué face aux Mourabitounes s'est révélé concluant. Le prochain adversaire, les redoutables Barea de Madagascar, ne doit pas susciter la frayeur. Certes, devant les Cœlacanthes, les Malgaches sont jusqu'ici invincibles. Mais, ils ne sont pas invincibles.

Bm Gondet

#### Numéros utiles

##### Police

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

##### Gendarmerie

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

##### Immigration

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Moheli: 772 01 37

##### Aéroport

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Moheli: 772 03 71

##### Port maritime

Moroni: 773 00 08  
Moheli 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

##### Hopitaux

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

##### Banques

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 764 43 00  
Meck: 773 36 40

##### MAMWE

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18



Célébration de la Semaine des Nations Unies 2017  
Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté

Thème : « Répondre à l'appel du 17 octobre pour mettre fin à la pauvreté : un chemin vers des sociétés pacifiques et inclusives »



## APPEL À CANDIDATURE

“Micro-projets pour la préservation de la biodiversité et la réduction de la pauvreté”

#### VOUS RÉPONDEZ À CES CRITÈRES

- Avoir moins de 35 ans en 2017
- Avoir la nationalité comorienne
- Vouloir intervenir dans le développement durable du pays
- Etre porteur d'un projet sur la biodiversité de l'archipel
- Permettre l'emploi de jeunes
- Situer les actions du projet dans les zones des aires protégées
- Etre prêt à s'investir de manière individuelle ou en binôme dès cette année 2017

#### L'OBJECTIF DE VOTRE INITIATIVE

Le projet doit viser l'adhésion des jeunes et s'inscrire dans au moins un des axes :

- Contribuer au développement d'activités génératrices de revenus durables
- Intégrer des activités et des actions de protection, conservation de la biodiversité marine et terrestre, et de pérennisation des ressources
- Développer des initiatives éco-touristiques, basées sur des partenariats avec des acteurs locaux en vue de promouvoir l'économie rurale, la foresterie, l'agroforesterie et la pêche durable

Nos parcs nationaux : Mwali, Coelacanthos, Karthala, Mitsamihuli-Ndrude, Shisiwani et Mont Ntringui

#### VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

- Note de présentation (5 pages)
- Copie d'une pièce d'identité
- Curriculum Vitae
- Budget prévisionnel

Votre dossier sera déposé à la Direction Générale de l'Environnement et des Forêts  
Projet RNAP Mde-Comores, avant le 14 octobre 2017 à 12h00.

Envoyer une copie à l'adresse :

[fouad.abdourabi@undp.org](mailto:fouad.abdourabi@undp.org)

Avec leur soutien

